Quelques mots de transition entre les ateliers et sa conférence par M. J.-Y. Hayez :

M. Hayez a visité deux ateliers et s'est rendu compte que c'est la perspective éthique qui a prévalu dans le discours des participants. Il rapporte que ces derniers tiennent à s'engager, à se responsabiliser face aux situations rencontrées et qu'ils ont un grand souci d'éviter de faire des dégâts. On est loin des cas de signalements-parapluie.

Les réseaux sont plus ou moins grands et difficiles à vivre pour certains. M. Hayez fait remarquer que la dimension éthique préoccupe aussi les participants par rapport au réseau. Que peut-on dire, peut-on dire tout ce que nous savons de l'enfant et de sa famille, qu'est-il utile de dire et de taire, à qui peut-on dire certaines choses et à quel moment? Autant de questions difficiles à résoudre si l'on pense en plus au secret professionnel et au secret médical.

M. Hayez abonde dans le sens des participants et souligne que chacun doit réfléchir à faire le moindre mal. Il fait d'ailleurs remarquer que la loi est toujours ambiguë et que de toute manière, on ne peut pas tout signaler. Il y a un manque de moyens partout, autant en Belgique, d'où il vient, qu'en Suisse romande, qui empêcherait d'agir si toutes les situations étaient signalées. Ceci est vrai au niveau de la prise en charge des familles et au niveau pénal (punition du coupable).

Il insiste donc sur le fait que les intervenants doivent rester des adultes responsables et tenter de faire au mieux en fonction de leur conscience. Il souligne aussi qu'il est indispensable de ne pas rester seul face à une situation de maltraitance afin que plusieurs consciences puissent réfléchir ensemble.

En conclusion, il souligne que chacun doit réfléchir avec un esprit critique et se responsabiliser lorsqu'il est confronté à des situations de maltraitance. C'est cette tendance qu'il a pu constater chez les participants des ateliers qu'il a visités.

Notes prises par Florence Nicod